



MINISTÈRE DES ARMÉES



**FORCES ARMÉES
EN GUYANE**

Adjoint interarmées

Cayenne, le 11 juin 2020

N° 2020-501758/FAG/COMSUP/AIA/BEG/NP

Le général de division aérienne Didier Looten
commandant supérieur des forces armées en Guyane
et commandant la base de défense Guyane

à

Direction générale des territoires et de la mer
Rue du vieux port
CS 7600
97306 Cayenne cedex

OBJET : Tigre Maringouins, dossier de création de zone d'aménagement concerté pour la première phase d'aménagement – consultation inter-administrative.

RÉFÉRENCE : dossier de février 2020.

PIÈCES JOINTES : a) plan de localisation ;
b) fiche de renseignements n°54717DEF/DCTEI/BRS.12 du 21 novembre 1996 et les textes réglementaires associés ;
c) fiche de renseignements n°54718DEF/DCTEI/BRS.12 du 21 novembre 1996 et les textes réglementaires associés ;
d) carte n°1 ;
e) carte n°2.

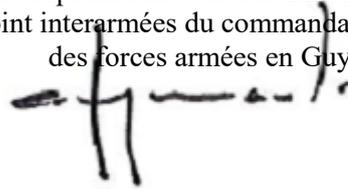
Vous avez sollicité les forces armées en Guyane (FAG) pour émettre un avis sur le dossier de création de la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Tigre Maringouins à Cayenne.

Après analyse de ce dernier, les FAG appellent votre attention sur deux parcelles, situées dans cette ZAC et identifiées en couleur orange dans le schéma en référence a). En effet, celles-ci feront l'objet d'une cession prochaine pour constituer une réserve foncière nécessaire aux besoins infrastructures futurs des FAG. La 1^{re} parcelle s'étend sur 3 ha en zone BT0815 au sud du cimetière de Cayenne, et la 2^e, d'une superficie de 0,6 ha, correspond à la zone BT0795 en bordure du Camp du Tigre.

De même, dans la réalisation de la ZAC, conformément aux pièces jointes b) et c), il vous est demandé de prendre en compte les servitudes radioélectriques liées au fonctionnement du champ d'antennes situé en zone BT0686. Leur description figure en pièces d) et e).

En conséquence, sous condition de la prise en compte des éléments cités supra, les FAG n'émettent aucune objection à ce dossier.

Pour le commandant supérieur des forces armées en Guyane
et commandant la base de défense Guyane et par délégation
le capitaine de vaisseau Éric Aymard
adjoint interarmées du commandant supérieur
des forces armées en Guyane



COPIES :

- DID-CAYENNE ;
- DIRISI-CAYENNE ;
- COMSUP FAG/AIA ;
- COMSUP FAG/AIA/BEG ;
- Archives.